

Mobilisation pour la sauvegarde de la Recherche Publique

8 juillet 2020

POUR CES RAISONS ET BIEN D'AUTRES ENCORE,
LES SYNDICATS SIGNATAIRES DEMANDENT LE RETRAIT DU PROJET DE
LA LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE
ET APPELLENT À REJOINDRE LES MOBILISATIONS
MILITANTES ET FESTIVES, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE !



Aujourd'hui 8 Juillet 2020, le projet de Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR), contre lequel nous nous battons depuis le mois de décembre, devait passer en Conseil des ministres. Le calendrier prévu est bouleversé par un « remaniement ministériel » qui assure la continuité des politiques entamées en 2017. Malgré leur changement d'agenda, cette journée reste une journée de mobilisation nationale pour la sauvegarde de la recherche publique.

On ne résiste pas à commencer par cette vidéo faite par le collectif Université Ouverte :

Communiqué intersyndical CGT-INRAE / FO-ESR / SNESUP-FSU / UNEF-Auvergne / Sud-Éducation-63-03 / Sud-Recherche-EPST 63 / Sud-Rural-Territoires-63 / Solidaires-Étudiant-e-s

POUR LA SAUVEGARDE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE, MOBILISONS-NOUS !

Depuis plusieurs décennies, les différents gouvernements néo-libéraux n'ont eu de cesse de préparer le terrain à l'investissement privé dans nos Universités. Depuis la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite LRU) en 2007, les réformes libérales et les coupes budgétaires s'enchaînent. La LRU a instauré l'autonomie budgétaire de nos facs, par la mise en place de dotations budgétaires fixes et réduites de l'Etat, en contraignant nos universités à se tourner vers des financements privés. En 2018, la loi Orientation et Réussite des Étudiants et la mise en place de ParcoursSup a également individualisé les parcours et rendu l'université sélective, la réservant à une élite.

Le projet de loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) poursuit dans la même voie, en permettant l'accès aux postes de chercheur·euse·s à une élite désignée sans concours qui pourra bénéficier d'appuis financiers dans ses travaux (les « tenure track » ou « chaires junior »), au détriment des recrutements sur concours qui donnent les mêmes chances à tous. Pour les autres, ce projet de loi instaure de nouveaux contrats précaires tels que le CDI de projet, qui n'est rien d'autre qu'un CDD à durée non-définie, et qui permettra d'envisager toute une carrière dans

la recherche en enchaînant contrat précaire sur contrat précaire.

La loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche marque un nouveau tournant libéral dans l'enseignement supérieur et la recherche. En permettant de privilégier les appels à projet au détriment de la recherche fondamentale, elle permet d'orienter la recherche au service des intérêts privés de certaines entreprises. C'est une recherche qui ne sera plus tournée dans le sens de l'intérêt général mais en fonction de sa rentabilité économique. C'est une recherche basée sur la compétition entre les chercheur·euse·s et les labos, ce qui ne peut que déboucher sur du mal-être et de la mal-science.

Nos universités et laboratoires de recherche doivent rester publics, loin des logiques de rentabilité, et permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de s'émanciper en ayant accès à des formations de qualité. La Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche va précariser encore davantage le statut de chercheur·euse et celui de doctorant·e, impactant mécaniquement les étudiant·e·s.

Les conditions de travail des un·e·s sont les conditions d'études des autres !

Le gouvernement souhaite relancer ce projet de loi alors même que les universités, à cause de l'épidémie de COVID-19, sont fermées au public, empêchant ainsi la communauté universitaire de débattre et s'organiser en connaissance de cause.

Les promesses de revalorisation des dotations ne peuvent pas être la contre-partie d'une casse généralisée du système public d'enseignement supérieur, de l'organisation de la recherche et des statuts des personnels. L'université ne peut aucunement être bradée.

POUR CES RAISONS ET BIEN D'AUTRES ENCORE,

LES SYNDICATS SIGNATAIRES DEMANDENT LE RETRAIT DU PROJET DE

LA LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE

ET APPELLENT À REJOINDRE LES MOBILISATIONS

MILITANTES ET FESTIVES, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE !

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ·ES](#) > [Tous les arguments](#) > [Les argumentaires](#) >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Mobilisation-pour-la-sauvegarde-de-la-Recherche-Publique>